

**RENFORTS UNITE IMAGE NANCY:****C'est pas trop tôt !!**

Depuis plusieurs mois, **FO LCL** et tous les élus du CE ont interpellé régulièrement la Direction sur les problèmes récurrents d'effectifs à l'Unité Métier Images de Nancy.

La numérisation des documents destinés au CEC, connaissait en Juillet un retard important (7 jours), le mois d'Août n'arrangeait rien, le retard dans les classements était passé à 9 jours...

La quasi intégralité des sites Images connaissent cette même problématique : Pour régulariser cette situation, la direction, après avoir reconnu ses erreurs d'appréciation

(...), a décidé de transférer sur Nancy le stock (tous les retards cumulés au niveau national), et de recruter 11 intérimaires pendant 3 mois, chargés, après 1,5j de formation, de résorber les retards cumulés.

C'est bien et c'est tant mieux, même si un renfort « permanent » et présent au quotidien, serait à notre avis une meilleure solution ; les limites d'une gestion du personnel à flux tendu sont en effet maintenant visibles et difficiles à vivre pour les collègues en DSBA.

**AUTOMATISATIONS VOSGIENNES:****3 dossiers en plus, on accélère !**

3 dossiers ont été présentés :

Neufchâteau : automatisation avec rénovation complète avec local de repli pour une durée de chantier d'environ 4,5 mois.

Epinal : automatisation simple, le personnel restera dans l'agence avec des bureaux provisoires pour le service caisse.

St-Dié-des-Vosges : automatisation avec rénovation complète avec local de repli pour une durée de chantier d'environ 4 mois.

**FO LCL** a voté contre ces projets, en raison de l'effet emploi induit, nous sommes bien évidemment favorables aux rénovations.

Le choix du versement ou non de la prime travaux a été abordé, des différences semblent exister selon les régions sur les conditions d'attribution. A suivre....

**RENTREE UNIVERSITAIRE / OUVERTURE DIJON UNIVERSITE EN CONTINU****Et ils mangent quand ?**

Comme chaque année, la rentrée universitaire est un point fort de la vie de cette agence ; du 14/09 au 13/11, LCL a obtenu l'exclusivité de la distribution de la carte Campus, en partenariat avec d'importantes associations étudiantes locales.

L'agence va donc ouvrir en continu pendant cette période, tous les dépassements d'horaire (y compris la pause de midi,

limitée à 45mn) seront payés en heures supplémentaires, et une prime de 500€ sera versée à tous les salariés (y compris intérimaire et alternant).

Pour **FO LCL**, cela semble être la moindre des choses, mais il paraît étonnant que la même opération ne se reproduise pas sur les autres agences étudiantes.

## SUPPRESSION DGA AVALLON :

### Il y a toujours une bonne raison !!

Cette DGA de 5 agences en secteur très diffus, n'a plus lieu d'être, officiellement grâce à l'autonomie des DA et le pilotage à distance par les DGA !!

Avallon et Tonnerre rejoignent la DGA Yonne, tandis que Semur en Auxois, Saulieu et Chatillon/Seine rejoignent la DGA de Dijon ;

Au passage, 2 postes sont supprimés et comme nous l'a dit la Direction, *ce projet optimise les opportunités de*

*mouvements et facilite la fluidité de gestion des effectifs à l'intérieur des nouveaux périmètres.*

Pour parler clairement, on supprime, mais c'est très bien !!

Plus globalement, une réflexion est en cours, mais il n'y a (soi-disant...) aucune intention de ne créer que des grosses DGA.

## PLAN DE FORMATION :

### Il y a toujours une bonne raison !!

Les réalisations ont, globalement, représenté 97% du budget avec certaines disparités selon les périmètres :

- BAP/ Banque Privée : 92%

- DSBA : 134%

- BDEF : 147 %

Les disparités subsistent aussi entre Catégories, avec recalage par la Direction d'actions budgétées sur une catégorie et reprises dans une autre au niveau du réalisé... Tout cela est bien difficile à suivre ; et 2008 déjà si loin !

En Catégorie 3 (Développement des compétences), il est à noter que le réalisé n'est composé très essentiellement que

de l'enseignement professionnel et de formations consacrées aux nouveaux embauchés et alternants ; sans parler des formations e-learning sur poste de travail, absolument pas adaptées aux conditions de travail déjà si difficiles.

Les laissés pour compte sont toujours hélas aussi nombreux. Où est donc passée cette politique de l'Entreprise qui se disait si volontariste en matière de formation ?

**FO LCL** s'est abstenu sur le rapport de la commission formation.

## RAPPORT DU SERVICE SOCIAL :

### Contactez-le !!

2008 a été l'année du redécoupage des périmètres de la DdR au niveau des 2 assistantes sociales. Cela explique peut-être, que seuls 268 salariés ont pu rencontrer leur assistante sociale... 17,83% du personnel ; vraiment très peu !

Souhaitons que les chiffres 2009 soient un meilleur cru.

A noter les motifs nombreux et divers de leurs interventions, parmi lesquels : travail (dont hold-up et incivilités), santé, famille, finances, maternité, logement...

Les problèmes liés au travail ont évolué de 10% en trois ans.

Les assistantes sociales se doivent d'aller à la rencontre des salariés, malgré l'étendue de leur périmètre respectif. Si vous ressentez le besoin de confier, voire de chercher et trouver des solutions à vos questions et problèmes, vous pouvez (et devez) les contacter.

Vous pouvez aussi faire appel à vos représentants **FO LCL** qui restent à votre disposition pour vous soutenir dans tous les domaines.

## BILAN SOCIAL / COMMISSION EMPLOI :

### On peut demander une augmentation ??

La commission Emploi s'est tenue le 12 août dernier.

L'effectif payé au 31/12/2008 ressortait à 1503 personnes, en baisse de 62 personnes par rapport à l'année précédente.

En catégorie C, subsistent encore 66 femmes et 27 hommes ! La Direction parle d'embauche à ce niveau à l'accueil service ou en alternance. Soit, que penser, pour certaines de ces personnes de l'ancienneté dans cette

classification (jusqu'à 17 ans !) N'y reste t'on parfois, que pour y « moisir » ? Et lorsque l'on est à l'accueil service, ne peut-on changer de classification ?

Le rapport de la commission emploi a reçu un avis favorable à l'unanimité et **FO LCL** n'a pas participé au vote sur le projet de bilan social, simple relevé de chiffres.

## BILAN COMPTE-EPARGNE-TEMPS :

### Prenez vos congés !!

Plus de 80% des salariés de la DdR Est sont titulaires d'un CET (plus de 90% chez les cadres), et ces CET ont une alimentation moyenne de 17 jours.

Globalement, le temps épargné représente tout de même l'équivalent de 109 UTP !!!

Même si le principe qui a amené la création du CET est intéressant, c'est l'utilisation qui en est faite qui est « condamnable ».

Est-ce un véritable choix que celui d'épargner des jours de repos (congés ou RTT), ou est-ce une obligation liée aux conditions de travail difficiles (sous-effectifs entre autres,...) ?

Seuls trouvent vraiment l'intérêt d'épargner les futurs retraités et pré-retraités.

Pour préciser, l'alimentation est faite à plus de 80% par la BAP et environ 10% pour la DSBA.

**FO LCL** a de plus clairement rappelé le choix de l'harmonisation des horaires des agences, ramenant ainsi la plupart des collaborateurs sur une base de 36h50 avec donc, nettement moins de jours de RTT... (et donc moins d'alimentation du CET!).

Ce sera bien là le seul avantage de cette harmonisation, faire que tout le monde prenne tous ses congés et jours de RTT !!

## BILAN TEMPS PARTIEL :

### Attention au ralentissement de promotion !!

49 Hommes et 252 femmes donc 301 personnes (dont 119 en ex régime de Robien) étaient à temps partiel, soit 20% de l'effectif.

36 ont été promus dans l'année (12% de l'effectif) et 104 ont perçu une augmentation de RBA (34% de l'effectif).

Certains régimes de temps partiel semblent être pénalisants pour une évolution de carrière ; est-il normal de voir des collègues rester 15 ans dans la même classification ?

13 personnes ont adopté un régime de temps partiel en 2008, quand 19 ont demandé le retour au temps plein.

Tous les âges sont concernés même s'il y a une prédominance des retours de maternité.

Le passage à temps partiel doit être un libre choix, aucun métier ni aucune classification n'est contradictoire avec un passage à temps partiel.

Contactez vos représentants **FO LCL** si votre demande de temps partiel a du mal à aboutir...

## POINTS DIVERS ET EN PLUS VARIES !!

Distribution des 50€ en chèques cadeaux du CCE :

Les collaborateurs de Bourgogne ont quasiment tous reçus leurs chèques, la distribution sur les autres périmètres se fera « au fil de l'eau ».

Avenants Temps Partiels suite harmonisation horaires :

Quelques cas restent à régler, bientôt un an après l'harmonisation....

GAB Hors site de St-Ambreuil :

A proximité de Chalon/Saône, sur une aire de l'autoroute A6, pas d'incidence pour le personnel local, seule la rentabilité du matériel reviendra à l'agence Chalon 2000.

Fermetures liées à Crescendo 2 :

Après les fermetures de tous les bureaux périodiques, nous apprenons qu'il n'y a pas de logique de fermeture intensive, mais que la Direction ne s'interdisait rien dans le cadre d'une optimisation du réseau...

Ouvertures liées à Crescendo 2 :

2 agences Habitat à Strasbourg et Dijon et quelques GAB hors site...

Bilan Congés sabbatiques et créations d'entreprises :

6 congés sabbatiques en cours, 3 congés créations d'entreprises ; aucun refus ni report de demande.

**Vous souhaitez adhérer à FO LCL ou recevoir nos infos : contactez -nous à  
LOCAL SYNDICAL FO LCL / 3<sup>ème</sup> étage / DIJON LIBERTE**

**Tél : 03 80 50 44 39 / 06 81 24 42 05**

**Fax : 03 80 50 44 27**

**Mail : [folcl Dijon@orange.fr](mailto:folcl Dijon@orange.fr)**

**Lotus : [csr-rs\\_fo\\_de-e](mailto:csr-rs_fo_de-e)**